LAUSANNE DU HAUT EN BAS O LAUSANNE DU HAUT EN

DÉTENTE AU MILIEU



Le tennis de Montchoisi (8 courts et plus de 400 membres) va subir d'importantes améliorations

Le Conseil d'Etat a reçu
l'ambassadeur de l'Inde
Lundi 11 octobre 1965, le Conseil
d'Etat a reçu en la salle de l'Evêque, au château cantonal, M.
Vishnuprasad Chunilal Trivedi, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Inde en Suisse, accompagné de MM. R. Ranganathan,
deuxième secrétaire, et P.-B. Sarma, interprète.

D'aimables paroles ont été échangées entre M. Pierre Schumacher,
président du Conseil d'Etat, et M.
Vishnuprasad Chunilal Trivedi.

PETITES NOUVELLES

Décès de la fille de F.-A. Forel

A Béthusy est décédée, à l'âge de 90 ans, Mme Marie Muret-Forel, une personnalité de valeur, représentante d'un monde disparu. C'était la fille de F.-A. Forel, le grand savant, l'animateur de la Société vaudoise des sciences naturelles, l'auteur d'une monographie dé-finitive sur le Léman ; elle avait vécu à Morges dans ce milieu de savants et

Les installations de tennis à Mont-choisi, propriété de la commune, comprennent huit courts, ainsi qu'un bâti-ment abritant des vestiaires, un local

de club et l'appartement du concierge. Cet emplacement sportif est très fréquenté. Depuis un certain temps déjà, les vestiaires ne correspondent plus aux besoins. Leur capacité est insuffisante pour accueillir les joueurs dont le nombre est sans cesse croissant. Le Montchoisi Tennis-Club compte plus de 400 membres; les dirigeants de cette société sont contraints vu le manque de place, de refuser chaque année l'admission de nouveaux membres. De plus, certaines installations sont en mauvais état.

La société locataire a demandé d'étudier un agrandissement des vestiaires messieurs et une amélioration des installations. Un tel agrandissement se révèle possible dans les limites du bâtiment en utilisant le volume du couvert existant.

La terrasse actuelle sera agrandie à l'ouest, prolongeant heureusement le local du club au premier étage et créant ainsi un nouveau couvert, très utile, au rez-de-chaussée. Le chauf-fage de l'eau des douches, ainsi que

l'aération des différents locaux, sera améliorée. D'autre part, quelques petites remises en état sont prévues à l'extérieur. Le coût total des travaux de maçonnerie, asphaltage, carrelage et revêtement, menuiserie, appareillage, ferblanterie, électricité, gypserie et pelnture, serrurerie, etc., s'élèverait à 109 000 francs.

Les travaux seraient entrepris immédiatement après la présente saison de tennis.

Il est encore prévu d'améliorer la situation actuelle en équipant deux courts d'une installation d'éclairage. Cette solution permettrait d'augmenter le degré d'occupation de ces emplacements de jeux, puisque ceux-ci pourraient être utilisés en soirée.

Le coût d'une telle installation est estimé à 17 000 francs. La dépense totale pour l'agrandissement des vestiaires et pour les diverses améliora-tions précitées s'élèverait à 126 000 francs.

Le Montchoisi Tennis-Club s'est engagé à participer à la couverture de cette dépense en versant une som-me forfaitaire de 10 000 francs à fonds perdu. De plus, le prix du loyer sera augmenté.